



DEMANDE DE PRIX N°1/51/61/R.U.

faite à Monsieur
avec prière de vouloir bien compléter et arrêter en toutes lettres et
signer une soumission du modèle ci-annexé et la faire parvenir en suite
en un original et 3 exemplaires sous pli cacheté et recommandé portant
la mention "Demande de Prix n°1/51/61/R.U. du 17 Février 1961 fourniture
de pois", à Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil des adjudications
du Ruanda-Urundi, C/° Service des Finances à Usumbura B.P.195.

Les soumissions peuvent également être remises de
la main à la main sous pli fermé portant la même mention au Président
du Conseil des adjudications avant l'ouverture des soumissions fixée
au 10 Mars 1961 à onze heures locales.

Passé ce moment, il ne sera plus tenu compte de la
soumission. Par ailleurs, la soumission ci-dessous ne constitue qu'une
offre; la commande se fera ultérieurement, s'il y a lieu.

L'Administration se réserve, d'autre part le droit
de commander tout ou partie des fournitures demandées.

Le marché est soumis aux clauses et conditions du
Cahier Général des charges et aux dispositions particulières jointes à
la présente demande de prix.--

Usumbura, le 17 Février 1961

Pour Le Directeur du Service de l'Agriculture
et de l'Elevage du Ruanda-Urundi, Absent

H.J. RENIER

INDICATIONS PARTICULIERES AU MARCHE RELATIVES A LA
FOURNITURE DE 700 TONNES DE PETITS POIS A LA RESERVE-
VIVRES - SERVICE DE L'AGRICULTURE DU RUANDA-URUNDI
U S U M B U R A . -

- ARTICLE 1°: Le marché a pour objet la fourniture de 700 tonnes de petits pois, estimée à la somme de frs 2.800.000, rendu franco au dépôt de la Réserve-Vivres à Ruhengeri - Ruanda.-
- ARTICLE 2°: Le soumissionnaire peut remettre prix pour la totalité du lot, ou pour des quantités moindres. Toutes les offres seront prises en considération.-
- ARTICLE 3°: Normes exigées concernant la qualité.
Petits pois de la dernière récolte 1961, propres à la consommation humaine, bien récoltés, présentant toutes les qualités requises pour être conservés en bon état, exempts de grains charançonnés, de charançons, tous insectes, parasites, moisissures et matières étrangères.-
- ARTICLE 4°: Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission 2 échantillons cachetés de 3 Kilos chacun de pois répondant aux normes exigées.-
- ARTICLE 5°: Le soumissionnaire indique :
- a) Le prix par kilo, poids net emballage non compris.
 - b) Le prix par kilo, poids net emballage perdu pour marchandises rendues franco, destination, tous frais compris magasin Réserve-Vivres, route de Kisenyi, Ruhengeri - Ruanda.-
 - c) La nature et état des emballages.-
- ARTICLE 6°: Réception, Contrôle des fournitures.
L'Administration constate par tels moyens de pratique courante qu'elle juge convenable, si les pois fournis sont conformes aux normes exigées.-
- ARTICLE 7°: Rebutés.
Les pois qui n'ont pas les qualités exigées sont rebutés, tout ce qui est rejeté doit être remplacé.-
- ARTICLE 8°: Seuls les pois en kilos constatés à la réception par le Gestionnaire de la Réserve-Vivres à Ruhengeri, comptent pour la facturation.
Les factures dressées en 4 exemplaires doivent être signées pour réception conforme par le Gestionnaire de la Réserve-Vivres et transmises à la comptabilité Réserve-Vivres B.P.1005 à Usumbura.-

ARTICLE 9: Cautionnement.

L'Administration peut, si elle le juge opportun, exiger la constitution du cautionnement; dans cette éventualité la lettre de demande en fera mention.

ARTICLE 10: Le paiement est effectué par le Service des Finances à Usumbura.-

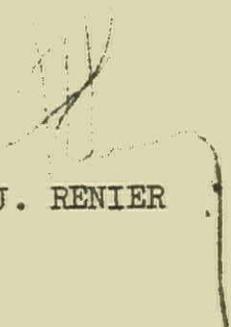
ARTICLE 11: Mode d'exécution des marchés.

La fourniture doit être effectuée au dépôt de la Réserve-Vivres à Ruhengeri, dans le délais de 1 mois qui prend cours le lendemain du jour déterminé par la date de l'avis d'approbation de la soumission.

L'adjudicataire est tenu d'effectuer la fourniture conformément à l'échantillon qu'il aura présenté à l'agrément du Gouvernement.-

ARTICLE 12: L'Adjudicataire est tenu de signer les protocoles d'analyse qui prouvent la conformité ou la non conformité des pois présentés.-

Pour le Directeur de l'Agriculture et
de l'Elevage du Ruanda-Urundi.-


H. J. RENIER

ADJUDICATION.

Je soussigné (nom, prénoms, qualité ou profession (1)
..... de nationalité inscrit au
registre de Commerce à sous numéro (2)
résidant à Rue n° Boîte Postale n°
domicilié à, prends l'engagement sur tous mes biens et
immeubles d'exécuter (3) conformément aux clauses et conditions du Cahier
Spécial des Charges n° la (4) pour la somme globale
et forfaitaire de francs (en toutes lettres)

Je déclare être affilié à (5).

Je joins à la présente soumission les documents suivants dûment datés
et signés sous la mention "joint à ma soumission du
pour l'adjudication n°

1° Bordereau descriptif

2° Déclaration de nationalité des sous-traitants éventuel

3° Déclaration d'origine des matériaux et (ou) des produits

4° Le numéro et le libellé de mon compte de chèques postaux (ou compte
bancaire) en Belgique et (ou) au Congo (Ruanda-Urundi)

5° Les échantillons et les produits suivants :

Le Cautionnement sera constitué par (6).

Les paiements résultant de l'exécution du marché sont à faire à mon
compte

Fait à, le 19....

(Signature du Soumissionnaire).

(1) Lorsque la soumission est déposée par une société dotée de la person-
nalité juridique, indiquer la raison sociale ou la dénomination de la
société, son siège social et numéro des publications officielles. Si
elle est déposée par une association sans personnalité juridique ou
par mandataires, se conformer, suivant le cas à l'article 16 ou 19
de l'Arrêté Royal.

(2) Eventuellement ajouter références de l'inscription au répertoire des
entreprises agréées.

(3) Pour les soumissions déposées au nom de sociétés, ou tierces personnes
la formule d'engagement doit être libellée comme suit:

"dûment habilité à cet effet, prends l'engagement pour (cette socié-
té, ou ces personnes sur ses (leurs) biens, meubles, et immeubles,
d'exécuter".

(4) Spécifier les travaux, la fourniture ou le transport.

(5) Références ou preuves de l'affiliation à un organisme d'assurances
sociales et éventuellement n° d'affiliation à un secrétariat spécial
d'employeurs.

(6) Spécifier : versement en espèces, caution solidaire ou dépôt de
titres.-

ADJUDICATION POUR

Annexe 3

à la demande de prix n°1/51/61/R.U.

DECLARATION D'ORIGINE DES MATIERES.-

Je soussigné (nom, prénoms),
déclare que les fournitures pour lesquelles je soumissionne sont d'origine

- a) locale
- b) des territoires limitrophes
- c) belge
- d) étrangères : Allemagne
Angleterre
U.S.A.
etc

Valeur des matières :

Joint à ma soumission du

pour l'adjudication n°

Fait à, le 19

(Signature du Soumissionnaire)

ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE

Annexe n° 2

à la demande de prix n°1/51/61/R.U.-

DECLARATION DE NATIONALITE.-

Je soussigné
déclare :

(nom, prénoms)

-mes sous-traitants sont de nationalité

ou

-"Je n'utilise pas de sous-traitants.

Joint à ma soumission du
pour l'adjudication n°

Fait à, le19

(Signature du Soumissionnaire)